GROUPE	23	INSECTICIDE

Insecticide KONTOS®

Pour la suppression des pucerons et des aleurodes dans les concombres, tomates, poivrons et aubergines cultivés en serre et la suppression des pucerons dans la laitue cultivée en serre.
Pour la suppression des aleurodes (y compris *Bemesia* spp.), du thrips des petits fruits, du puceron vert du pêcher, de la cochenille de l'oranger, de la cochenille du fusain et des acariens dans les plantes ornementales cultivées à l'extérieur et en serre (à l'exception des conifères).

COMMERCIAL

GARANTIE : Spirotétramate..... 240 g/L

SUSPENSION

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 %,
du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

Nº D'HOMOLOGATION 29567 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : __ litres

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.bayercropscience.ca

Bayer CropScience Inc.
Suite 200 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, AB T2C 3G3
Téléphone: 1-888-283-6847

« En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro 1-800-334-7577 (24 heures par jour). »

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Sensibilisateur cutané potentiel. Éviter le contact avec la peau ou les vêtements. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	• Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Note au médecin : Il n'existe pas d'antidote. Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Toxique pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

TOXIQUE pour le couvain d'abeilles. Le couvain d'abeilles peut être exposé aux résidus dans/sur le pollen et le nectar rapportés à la ruche par les abeilles qui butinent dans les cultures et les mauvaises herbes en fleurs. NE PAS appliquer ce produit durant la période de floraison des cultures ou lorsque des mauvaises herbes en fleurs se trouvent dans la zone de traitement. Réduire la dérive de pulvérisation vers les habitats se trouvant à proximité du site de l'application.

Utilisation dans les serres : Toxique pour le couvain d'abeilles. Pas hautement toxique pour les abeilles adultes. Les résidus dans/sur le pollen et le nectar peuvent être nocifs pour le couvain d'abeilles. Si un couvain d'abeilles est entretenu, éviter l'application durant la floraison.

Ce produit est TOXIQUE pour certains insectes utiles.
Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application.
TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

L'Insecticide KONTOS® est conditionné dans des contenants en polyéthylène. Empêcher le produit ou les contenants de geler. Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

Manipuler et ouvrir tout contenant de façon à prévenir le déversement. Si le contenant fuit, l'inverser pour prévenir l'écoulement. Si le contenant fuit ou que du produit a été déversé pour une raison quelconque, contenir soigneusement le produit déversé pour éviter tout écoulement. Ne pas marcher dans le produit déversé. Absorber le produit déversé à l'aide d'un matériel type absorbant et éliminer le produit tel qu'indiqué ci-dessous. Garder les personnes non autorisées à l'écart du lieu d'un déversement ou d'une fuite.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir

auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produit non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou å l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également å eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Insecticide KONTOS® est une marque déposée de Bayer.

012414